

Ensuite, il doit cliquer sur l'icône I-Prof pour accéder aux différents services Internet proposés dans le cadre de la gestion de sa carrière.

Enfin, il doit cliquer sur le bouton « Les services » puis sur le lien « Siam » pour accéder à l'application Siam premier degré.

Cette application permet à l'enseignant, en particulier, de saisir ses vœux de mutation et de consulter les éléments de son barème ainsi que les résultats du mouvement interdépartemental.

Attention : l'enseignant ayant initié une demande de mutation par SIAM recevra son accusé de réception uniquement dans sa boîte I-Prof. Les candidats seront informés précisément de cette modalité.

2- Le mouvement sur postes à profil POP

Un mouvement sur poste à profil appelé « mouvement POP » est organisé par les IA-DASEN en parallèle des opérations de mobilité interdépartementale.

Ce mouvement a pour objectif de répondre à des besoins spécifiques que connaissent des écoles : besoins liés aux caractéristiques territoriales, au projet d'établissement, à la coordination d'équipe, etc., qui requièrent une compétence particulière ou une aptitude à exercer dans un contexte particulier : par exemple ruralité, isolement géographique (montagne, îles), enseignement particulier (REP+).

Ce dispositif de mouvement hors barème permet de pourvoir des **postes à forts enjeux** par des enseignants issus de tout département (y compris du département dans lequel est proposé le poste).

A noter : aucun poste à profil n'est proposé au « mouvement POP 2025 » en Lozère.

2.1 Le calendrier du mouvement POP au titre de 2025

Mardi 5 novembre 2024	Ouverture de la plateforme Info mobilité , accessible les jours ouvrés entre 9h et 18h30 (heure de Paris) au 01 55 55 44 44.
Mercredi 6 novembre 2024 à 12h00 (heure de Paris)	Ouverture de la saisie des candidatures sur l'application Colibris.
Mercredi 27 novembre 2024 à 12h00 (heure de Paris)	Fin de saisie des vœux de mutations POP sur l'application Colibris. Fermeture de la plateforme ministérielle Info mobilité.
Du jeudi 28 novembre 2024 au mardi 21 janvier 2025	Instruction des dossiers de candidature, organisation des entretiens avec les candidats et classement des agents par les services des départementaux.
Mercredi 22 janvier 2025	Date limite d'annulation des vœux.
Vendredi 24 janvier 2025	Date limite de classement des agents sur les postes par la DSDEN
Mercredi 19 février 2025	Communication des résultats par courriel

2.2 Le processus de candidature au mouvement POP

Les enseignants consultent les fiches de poste proposées au mouvement POP pour la rentrée scolaire 2025 et formulent des vœux via l'application Colibris du 6 novembre au 27 novembre 2024. Ils peuvent formuler jusqu'à **6 vœux maximum** (indépendamment du nombre de vœux qu'ils peuvent éventuellement émettre dans le cadre du mouvement interdépartemental en parallèle) qu'ils doivent impérativement **saisir par ordre de préférence**.

2.3 Les dispositifs d'accompagnement et d'information

Afin de faciliter la démarche des enseignants du premier degré dans la formalisation de leur démarche de mobilité dans le cadre du mouvement POP, plusieurs outils sont mis à leur disposition :

- **un service téléphonique d'aide et de conseil personnalisés** destiné à informer les enseignants et les conseiller pour la saisie de leur demande de mobilité.

Les candidats à une mutation POP peuvent y recourir du **5 novembre au 27 novembre 2024**, en contactant le **01.55.55.44.44 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 30**. Cette **plateforme Info mobilité**, constituée d'agents de l'administration centrale du MENJ, est chargée de leur apporter une aide individualisée pour accompagner leur projet de mobilité.

Après la fermeture du serveur Colibris et de la plateforme Info mobilité ministérielle le 27 novembre 2024, les enseignants seront contactés par courriel par la ou les DSDEN des départements où ils ont postulé pour la suite de la procédure.

- le **portail ministériel**, où figurent des informations sur le mouvement postes à profil du premier degré et notamment un guide pour la saisie des vœux sur Colibris (<https://www.education.gouv.fr/le-mouvement-postes-profil-pop-325592>).
- une foire aux questions rassemblant les questions les plus fréquemment posées par les enseignants du 1^{er} degré concernant le mouvement POP et les réponses apportées par l'administration (<https://www.education.gouv.fr/le-mouvement-postes-profil-pop-pour-le-premier-degre-questions-reponses-325783>).

2.4 Procédure d'accès par internet à l'outil de saisie des candidatures : Colibris

L'accès à Colibris peut se faire de tout poste informatique connecté à Internet selon les modalités suivantes.

Pour se connecter, l'enseignant doit :

- Accéder sur son bureau virtuel en tapant l'adresse Internet : www.education.gouv.fr/personnel/iprof.html ;
- cliquer sur l'académie d'affectation présentée dans la carte de France ;
- s'authentifier en saisissant son compte utilisateur et son mot de passe puis valider son authentification en cliquant sur le bouton « Connexion » ;

Attention : si l'enseignant a modifié son mot de passe en utilisant les outils proposés par le bureau virtuel, il doit continuer à l'utiliser pour de nouvelles connexions.

Ensuite, il doit cliquer sur l'icône I-Prof pour accéder aux différents services Internet proposés dans le cadre de la gestion de sa carrière.

Enfin, il doit cliquer sur le bouton « Les services » puis sur le lien « Siam » pour accéder à l'application Siam premier degré. **Dans cette rubrique Siam, l'enseignant choisit Mouvement POP afin d'accéder à l'application de saisie des candidatures : Colibris.**

Mes services sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

David Raymond

Pour le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale
de la Lozère et par délégation
le Secrétaire Général

Alexandre Monneret